



Le rapport d'analyse ne concerne que le(s) produit(s) soumis à analyse. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
 L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.

MR BAUDIN DAVID  
 DOCTEUR VETERINAIRE  
 LES ROBERTS

17130 COUX

Numéro d'ordre : 16905

ECURIE DES AGRIERS  
 MME IMBERT LAURE  
 LES AGRIERS  
 16300 ST PALAIS DU NE

Motif : DIAGNOSTIC

**Identification du cheval (Horse's identity) :**

Nom (Name) : GANGSTER  
 Espèce (Species) : Equine N° de SIRE (French Immatriculation Number) :  
 Race (Breed) : N° UELN (UELN number) :  
 Sexe (Sex) : N° de Transpondeur (Microchip) :

Date de prélèvement (Sampling date) : 21/06/2021 Date de réception (Reception date) : 23/06/2021  
 Date début d'analyse (analysis starting date) : 23/06/2021

**Sérodiagnostic / Serodiagnosis**

		Sérum Serum
		S.2021.37089-1-1
Gourme ( <i>Streptococcus equi</i> subsp <i>equi</i> ) Strangle Matrice analytique/Analytical Sample :Sérum	Antigène AgA Méthode ELISA / STRANGLE ELISA KIT AHT Seuil positif/Positive cut off: 0,5 Seuil douteux/Doubtful cut off: 0,3	DOUTEUX DOUBTFUL 0.3
	Antigène AgC Méthode ELISA / STRANGLE ELISA KIT AHT Seuil positif/Positive cut off: 0,5 Seuil douteux/Doubtful cut off: 0,3	Négatif Negative 0.2

**Informations :**

Pour un premier prélèvement, un résultat « Douteux » signale soit une phase précoce de séroconversion, soit une réaction croisée, soit un taux résiduel d'anticorps.

Un second prélèvement réalisé à un intervalle de 15 jours minimum du premier est fortement conseillé.

S'il s'agit d'un second prélèvement effectué au minimum 15 jours après le premier, un statut « Douteux » stable confirme l'existence d'une réaction

**Remarque :**

Ce résultat ne constitue pas un diagnostic à part entière. Il met en évidence le statut sérologique de l'animal vis-à-vis de Gourme (*Streptococcus equi* subsp *equi*).

**Observation(s) éventuelle(s) (Remarks) :**

Afin d'améliorer les outils de détection et de prévention au service de la santé de votre cheval ; en l'absence d'une information contraire de votre part, dans le cadre de ses travaux de recherche et développement, LABÉO peut être amené à utiliser de façon anonyme le reliquat de l'échantillon adressé.

**RAPPORT D'ANALYSE N°: S.2021.37089-1**

Page 1 / 2

Les données fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire.

Saisie du : 23/06/2021

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dès lors que le prélèvement ou l'échantillonnage n'est pas réalisé par le laboratoire. Demande : S.2021.37089

**SANTÉ-ANIMALE**

1, Route de Rosel, SAINT-CONTEST - 14053 CAEN CEDEX 4

Téléphone : 02-31-47-19-19

Fax : 02-31-47-19-49 Immuno-Hémato-Biochimie-Virologie

Fax : 02-31-47-19-42 Autopsie-Bactériologie-Parasitologie

Le rapport d'analyse ne concerne que le(s) produit(s) soumis à analyse. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.

Le Responsable Technique - Saint-Contest le : 24/06/2021  
(Laboratory director or responsible biologist of the laboratory)

La signature d'une personne par service concerné atteste de la validité du rapport d'analyse  
The signature of a person by concerned service gives evidence of the validity of the report (relationship) of analysis

Loïc LEGRAND

Afin d'améliorer les outils de détection et de prévention au service de la santé de votre cheval ; en l'absence d'une information contraire de votre part, dans le cadre de ses travaux de recherche et développement, LABÉO peut être amené à utiliser de façon anonyme le reliquat de l'échantillon adressé.

**RAPPORT D'ANALYSE N°: S.2021.37089-1**

Page 2 / 2

Les données fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire.

Saisie du : 23/06/2021

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dès lors que le prélèvement ou l'échantillonnage n'est pas réalisé par le laboratoire. Demande : S.2021.37089